

CEM I 52,5 N CE PM-CP2 NF

CEM I 52,5 N CE PM CP2 NF

Ce ciment est produit dans nos usines de Rochefort (39) et Montoir de Bretagne (44).

Définition

Le ciment CEM I 52,5 N CE PM CP2 NF est composé de :

- 95 % à 100 % de clinker
- 0 % à 5 % de constituants secondaires

La présence d'une faible quantité de sulfate de calcium assure la régularité de la prise.

Domaines d'utilisation

Le ciment CEM I 52,5 N CE PM CP2 NF est destiné aux bétons d'ouvrages soumis à un environnement faiblement ou moyennement agressif (eau de mer, faible teneur en sulfates, se référer aux normes en vigueur...)

Ce ciment est adapté aux :

- Béton de classe de résistance > C35/40 MPa
- Béton préfabriqué
- Béton armé ou précontraint (par pré ou post-tension)
- Béton en élévation
- Dallage

Caractéristiques physiques et mécaniques garanties

- Début de prise à 20 °C mesuré sur pâte pure ≥ 40 min
- Stabilité mesurée sur pâte pure ≤ 5 mm selon la norme NF EN 196-3
- Résistances mécaniques à la compression déterminées sur mortier normalisé, conformément à la norme NF EN 196-1

Résistance à la compression sur mortier en MPa
(valeurs limites inférieures)

Résistance à court terme	Résistance courante
2 J	28 J
18,0	50,0

Caractéristiques chimiques garanties

- Teneur en $SO_3 \leq 3,0$ % si $C3A \leq 8$ %
- Teneur en $SO_3 \leq 2,5$ % si $8 \% < C3A \leq 10$ %
- Teneur en $Al_2O_3 \leq 8,0$ %
- Teneur en $MgO \leq 3,0$ %
- Teneur en $Cl^- \leq 0,10$ %
- Teneur en $C3A + 0,27 C3S \leq 23,5$ %
- Teneur en $C3A \leq 10$ %
- Teneur en $S^{2-} \leq 0,2$ %

Emplois particuliers

Caractéristiques complémentaires nécessaires	
Environnements moyennement agressifs et travaux à la mer	PM (norme NF P 15-317) marque NF
Bétons précontraints par pré ou post-tension	CP (norme NF P 15-318) marque NF

PM : Prise Mer

CP2 : Ciments à teneur en sulfures limitée pour béton précontraint $S^{2-} < 0,2$ %

Précautions d'emploi

Les bétons de grande masse nécessitent une évaluation de la chaleur atteinte dans le béton selon les recommandations pour la prévention des désordres dus à la Réaction Sulfatique Interne (RSI).

Ce ciment ne convient pas pour :

- Les travaux routiers
- Les enduits
- La pose de carrelage
- Les travaux en milieux fortement agressifs

Recommandations spécifiques et générales

- Utiliser des granulats propres, exempts de matières organiques
- Respecter les dosages et les règles de l'art pour la mise en œuvre
- Viser un rapport Eau / Ciment de préférence le plus faible possible, compatible avec la mise en œuvre du béton frais
- Utiliser des adjuvants normalisés et vérifier leur compatibilité avec ce ciment
- Eviter une dessiccation précoce par temps chaud ou venteux en réalisant une cure du béton (eau pulvérisée, bâche humide, produits de cure...)
- Adapter la vibration du béton à sa consistance pour obtenir une compacité optimale sans ségrégation
- Eviter tout contact avec la peau et les yeux
- Utiliser des équipements adaptés : gants, chaussures imperméables, lunettes...

EQUIOM ne peut être tenu responsable d'une mauvaise application ou interprétation des informations contenues dans le présent document. En cas de question ne pas hésiter à nous consulter.

juillet 2018

EQUIOM

49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex

www.eqiom.com

Direction des ventes Nord

T 01 41 06 11 38

Direction des ventes Atlantique

T 02 51 73 78 70

Direction des ventes Est

T 03 90 29 55 40